

<b>201</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0410.661.376	P.	U.	D.	A-asbl 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À  
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION: **ARC EN CIEL**

Forme juridique: **Association sans but lucratif**

Adresse: **Rue du Bien Faire**

N°: **41**

Code postal: **1170**

Commune: **Watermael-Boitsfort**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet<sup>1</sup>:

Numéro d'entreprise **0410.661.376**

DATE **14/02/1961** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)**<sup>2</sup>

approuvés par l'assemblée générale <sup>3</sup> du **22/05/2021**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01/01/2020** au **31/12/2020**

Exercice précédent du **01/01/2019** au **31/12/2019**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~<sup>4</sup> identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **15**  
objet: 6.1.1, 6.3, 6.5, 6.6, 7, 8

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

Signature  
(nom et qualité)  
**Liénart Marthe**  
**Présidente**

Signature  
(nom et qualité)

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

<sup>3</sup> Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

<sup>4</sup> Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES ET  
DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

**Benoit Margaux**

Rue Gustave Gilson 113, 1090 Bruxelles 9, Belgique

Fonction : Autre fonction

Mandat : 12/05/2018

**De Pauw Maxime**

Avenue Général Médecin Derache 125, 1050 Bruxelles 5, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 22/05/2021

**Leblanc Olivier**

Avenue de la Rochefoucauld 80, 1330 Rixensart, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 23/04/2016

**Liéart Marthe**

Rue Saint-Eleuthère 266, 7500 Tournai, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 23/06/2016

**Van Ruyskensvelde Maya**

Rue du Sceptre 68, 1050 Bruxelles 5, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18/05/2019

**Verbist Lydia**

Rue des jardinets 2, 6860 Légglise, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 13/06/2020

**Visart Clotilde**

Avenue Brugmann 345, boîte 15, 1180 Uccle, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 13/06/2020

**De Radiguès Thibaut**

Rue de la Commone 22, 1315 Opprebais, Belgique

Fonction : Personne déléguée à la gestion journalière

Mandat : 18/05/2019

**Rozenbaum Florent**

Rue Falder 17, boîte 8, 1060 Bruxelles 6, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 23/06/2016- 22/05/2021

**MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT**

Mentions facultatives:

- dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
  - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
  - B. L'établissement des comptes annuels,
  - C. La vérification des comptes annuels et/ou
  - D. Le redressement des comptes annuels.
  
- si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>CDP Conseils SRL 0891.241.443</b> Square de l'Arbalète 6 , 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique	50.232.357	A B
Représenté par: 1. Danloy Christophe Square de l'Arbalète 6 , 1170 Bruxelles 17, Belgique	10.257.950	

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<u>260.442,99</u>	<u>293.766,11</u>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.1.1	21		
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.1.2	22/27	258.442,99	291.766,11
Terrains et constructions .....		22	241.902,06	268.042,98
Installations, machines et outillage .....		23	5.702,49	1.963,74
Mobilier et matériel roulant .....		24	10.637,86	21.378,65
Location-financement et droits similaires .....		25	200,58	380,74
Autres immobilisations corporelles .....		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.1.3	28	2.000,00	2.000,00
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>1.220.369,99</u>	<u>972.111,43</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3		
Stocks .....		30/36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	58.015,63	56.170,63
Créances commerciales .....		40	47,00	2.202,00
Autres créances .....		41	57.968,63	53.968,63
<b>Placements de trésorerie</b> .....		50/53	223.000,00	223.000,00
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	911.910,36	663.286,14
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1	27.444,00	29.654,66
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	1.480.812,98	1.265.877,54

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>FONDS SOCIAL</b> .....		10/15	524.210,46	535.491,44
<b>Fonds de l'association ou de la fondation</b> .....	6.2	10	181.121,16	181.121,16
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Fonds affectés et autres réserves</b> .....	6.2	13	332.895,05	335.786,86
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	2.129,21	
<b>Subsides en capital</b> .....		15	8.065,04	18.583,42
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....	6.2	16	426.198,50	388.306,69
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	426.198,50	388.306,69
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162	389.929,62	
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....		164/5	36.268,88	388.306,69
<b>Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise</b> .....		167		
<b>Impôts différés</b> .....		168		
<b>DETTES</b> .....		17/49	530.404,02	342.079,41
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.3	17		
Dettes financières .....		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées.....		172/3		
Autres emprunts .....		174/0		
Dettes commerciales .....		175		
Acomptes sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.3	42/48	105.281,14	334.215,58
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42		
Dettes financières .....		43		
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44	70.309,09	51.672,28
Fournisseurs .....		440/4	70.309,09	51.672,28
Effets à payer .....		441		
Acomptes sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....		45	34.972,05	31.952,01
Impôts .....		450/3		
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	34.972,05	31.952,01
Autres dettes .....		48		250.591,29
<b>Comptes de régularisation</b> .....		492/3	425.122,88	7.863,83
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	1.480.812,98	1.265.877,54

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute .....		9900	1.093.425,87	1.165.216,68
Dont: produits d'exploitation non récurrents .....		76A		
Chiffre d'affaires <sup>5</sup> .....		70	36.446,53	55.816,78
Cotisations, dons, legs et subsides <sup>5</sup> .....		73	1.387.740,81	
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers <sup>5</sup> .....		60/61	353.545,33	746.309,65
Rémunérations, charges sociales et pensions .....		62	282.200,14	272.725,16
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	45.854,33	46.240,92
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....		635/9	37.891,81	21.317,03
Autres charges d'exploitation .....		640/8	738.014,56	834.890,38
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....		9901	<u>-10.534,97</u>	<u>-9.956,81</u>
<b>Produits financiers</b> .....	6.4	75/76B	10.520,38	10.521,38
Produits financiers récurrents .....		75	10.520,38	10.521,38
Produits financiers non récurrents .....		76B		
<b>Charges financières</b> .....	6.4	65/66B	748,01	564,57
Charges financières récurrentes .....		65	748,01	564,57
Charges financières non récurrentes .....		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....		9903	<u>-762,60</u>	
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....		67/77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....		9904	<u>-762,60</u>	
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....		9905	<u>-762,60</u>	

<sup>5</sup> Mention facultative.

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	-762,60	
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	-762,60	
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P		
<b>Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves</b> .....	791	2.891,81	
<b>Affectations aux fonds affectés et autres réserves</b> .....	691		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	2.129,21	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8199P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.148.821,46
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8169	12.531,21	
Cessions et désaffectations .....	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8199	1.161.352,67	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8259P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8219		
Acquises de tiers .....	8229		
Annulées .....	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8329P	xxxxxxxxxxxxxxx	857.055,35
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	45.854,33	
Repris .....	8289		
Acquis de tiers .....	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8329	902.909,68	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22/27)	<u>258.442,99</u>	
<b>DONT</b>			
<b>Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété</b> .....	8349	258.242,41	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8395P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.000,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8365		
Cessions et retraits .....	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8385		
Autres mutations .....(+)/(-)	8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8395	2.000,00	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8455P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8415		
Acquises de tiers .....	8425		
Annulées .....	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8525P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8475		
Reprises .....	8485		
Acquises de tiers .....	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8555P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b> .....(+)/(-)	8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(28)	<u>2.000,00</u>	

**ETAT DES FONDS, FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS**

	Exercice	Exercice précédent
<b>FONDS</b>		
Patrimoine de départ .....	181.121,16	181.121,16
Moyens permanents .....		

Modifications au cours de l'exercice

Montants

**FONDS AFFECTÉS**

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination des montants affectés (*rubrique 13 du passif*)

**PROVISIONS**

Ventilation de la rubrique 167 du passif ("Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise") si celle-ci représente un montant important

Exercice

**RÉSULTATS**

**PERSONNEL**

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein ..

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	6,8	6,9
<b>PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE</b>		
<b>Produits non récurrents</b> .....	76	
Produits d'exploitation non récurrents .....	(76A)	
Produits financiers non récurrents .....	(76B)	
<b>Charges non récurrentes</b> .....	66	
Charges d'exploitation non récurrentes .....	(66A)	
Charges financières non récurrentes .....	(66B)	
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>		
<b>Intérêts portés à l'actif</b> .....	6502	

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
<b>Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>					
Nombre moyen de travailleurs .....	100	4,0	5,4	6,8 (ETP)	6,9 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées .....	101	6.133	3.583	9.716 (T)	10.203 (T)
Frais de personnel .....	102	181.921,40	100.278,74	282.200,14 (T)	272.725,16 (T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs .....</b>	105	4	5	6,5
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	4	5	6,5
Contrat à durée déterminée .....	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	1	2	2,0
de niveau primaire .....	1200			
de niveau secondaire .....	1201	1	1	1,5
de niveau supérieur non universitaire .....	1202			
de niveau universitaire .....	1203		1	0,5
Femmes .....	121	3	3	4,5
de niveau primaire .....	1210			
de niveau secondaire .....	1211		1	0,5
de niveau supérieur non universitaire .....	1212	1	1	1,5
de niveau universitaire .....	1213	2	1	2,5
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130			
Employés .....	134	4	5	6,5
Ouvriers .....	132			
Autres .....	133			

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>ENTRÉES</b> Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice .....	205		2	1,0
<b>SORTIES</b> Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....	305	1	3	2,8

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802		5812	
Coût net pour l'association ou la fondation .....	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations .....	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5822		5832	
Coût net pour l'association ou la fondation .....	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation .....	5843		5853	

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### REGLES D'EVALUATION

#### 1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

#### 2. Actifs immobilisés

Frais d'établissement: Sans objet

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'acquisition des immobilisations corporelles peut inclure les charges d'intérêts afférentes aux capitaux empruntés pour les financer, mais à condition que ces charges concernent la période qui précède la mise en état d'exploitation effective de ces immobilisations.

La valeur d'acquisition comprend outre le prix d'achat, les frais accessoires tels que les impôts non récupérables, les frais de transport et d'installation des machines, les frais d'architecte, ...

Il est possible, et non pas obligatoire, de réévaluer les immobilisations corporelles ou certaines catégories de ces immobilisations sous trois conditions:

La valeur de ces immobilisations, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise, doit présenter un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable;

Si les actifs en cause sont nécessaires à la poursuite de l'activité de l'entreprise ou d'une partie de ces activités, ils ne peuvent être réévalués que dans la mesure où la plus-value exprimée est justifiée par la rentabilité de l'activité de l'entreprise ou par la partie concernée de ses activités;

Si l'ASBL a réalisé durant les exercices antérieurs une réévaluation de certains postes l'amortissement se fait alors sur base de la valeur réévaluée (à l'exception des terrains).

Le rythme des amortissements est déterminé comme suit,

Méthode Linéaire

Bâtiments : 3,33 - 5,00

Aménagements: 10,00 - 20,00

Installations Machines et outillage: 10,00 - 10,00

Matériel roulant: 20,00 - 50,00

Matériel de bureau 10,00 - 33,33

Immobilisations financières :

Les participations sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Une réduction de valeur y sera apportée lorsque la valeur de marché sera inférieure à la valeur d'acquisition.

#### 3. Actifs circulants

Stocks :

Sans objet

Créances commerciales:

Les créances font l'objet de réductions de valeur lorsque le remboursement à l'échéance est, tout ou en partie, incertain ou compromis.

Lorsque l'ASBL reçoit un avis de faillite, une réduction de valeur est directement enregistrée pour la totalité de la créance.

Les réductions de valeur actées au cours des exercices précédents qui, selon une appréciation actuelle, ne sont plus nécessaires, doivent faire l'objet d'une reprise.

Lorsque l'ASBL reçoit une attestation irrécouvrable, la créance douteuse est extournée, la provision pour créance douteuse est reprise et la créance perdue est enregistrée en compte de moins-value sur créances commerciales.

Autres créances, subsides, subventions :

La rubrique des «Autres créances, subsides et subventions» fait l'objet de réductions de valeur lorsque le remboursement à l'échéance est, tout ou partie, incertain ou compromis.

Lorsque l'ASBL reçoit un avis de faillite ou d'irrécouvrabilité, une réduction de valeur est directement enregistrée pour la totalité de la créance.

Les réductions de valeur actées au cours des exercices précédents qui, selon une appréciation actuelle, ne sont plus nécessaires, doivent faire l'objet d'une reprise.

## RÈGLES D'ÉVALUATION

Valeurs disponibles:

Les subsides accordés sur des biens amortissables font l'objet d'une réduction échelonnée, par imputation au résultat, au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus:

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale à la date de clôture.